

PLAN D' ACTIONS COVID-19

[ACTE 1]

LE SOUTIEN

13 MARS 2020 > 11 MAI 2020

EDITO

La crise sanitaire sans précédent a nécessité une grande agilité de la collectivité pour agir rapidement et efficacement face aux conséquences directes de l'épidémie.

La protection des plus fragiles et de leurs interlocuteurs directs, l'isolement de certains publics et l'impossibilité de nombreux échanges économiques ont exigé des réponses d'urgence.

Ces premières dispositions de soutien viennent directement en aide aux particuliers, aux associations, aux collectivités et aux acteurs économiques locaux.

Grâce à l'engagement sans faille des agents du Département et à l'efficacité de ces premières mesures, le Département s'est mobilisé à 100 % pour les Deux-Sévriens.

1.
LA PROTECTION
DES PROFESSIONNELS
ET DES HABITANTS

PAGES 4 à 5

2.
LA LUTTE CONTRE
LES EFFETS DU
CONFINEMENT

PAGES 6 à 8

3.
L'APPUI AUX ACTEURS
ÉCONOMIQUES ET
ASSOCIATIFS

PAGES 9 à 11

1.

LA PROTECTION DES PROFESSIONNELS ET DES HABITANTS

La première priorité a été d'apporter tous les moyens de sécurité sanitaire aux professionnels en première ligne, ainsi qu'aux Deux-Sévriens les plus vulnérables. Bien au-delà de ses missions habituelles, le Département a pris très tôt la mesure de cette urgence en commandant et en distribuant des masques et en prenant les dispositions nécessaires.

1. LA PROTECTION DES PROFESSIONNELS ET DES HABITANTS

ACHAT DE 700 000 MASQUES CHIRURGICAUX distribués aux professionnels chaque semaine dans près de 200 EHPAD, structures d'aide à domicile, foyers de vie pour personnes handicapées ou lieux d'accueil pour l'enfance. **Budget : 1,1 M€**



Achat groupé de 57 000 masques tissu lavables avec 180 communes et intercommunalités pour les habitants et agents publics, initié par le Département.

Production de solution hydroalcoolique et de tests PCR par le laboratoire interdépartemental Qalyse, qui a adapté ses process et initié de nouveaux partenariats pour mettre à disposition ses savoir-faire.

30 000 masques tissu lavables commandés auprès de la société PLIM (Melle) pour les agents du Département et le SDIS, afin d'anticiper leur protection lors de la reprise d'activité.

Budget : 300 000 €

Don de 45 000 masques aux personnels soignants au début de la crise, issus des stocks de la collectivité (antennes territoriales, collèges, services...).

2.

LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DU CONFINEMENT

Pendant près de deux mois, la période de confinement a eu de nombreux impacts sur la vie des Deux-Sévriens. Pour atténuer autant que possible les conséquences négatives, le Département a mis en oeuvre des actions exceptionnelles, dans l'urgence, notamment en direction des populations vulnérables et des professionnels mobilisés.

2. LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DU CONFINEMENT

L'AIDE AUX HABITANTS



DON DE 200 TABLETTES DANS LES EHPAD

Pour permettre le lien des résidents avec leurs familles par visioconférence. Assistance technique assurée par les services du Département. **Budget : 91 000 €**



Assistance à la continuité pédagogique : prêt de tablettes aux collégiens sans matériel. Assistance aux personnels éducatifs pour le bon fonctionnement de l'enseignement à distance dans les collèges.

Création d'une cellule d'accueil d'urgence supplémentaire au sein de la maison de l'enfance, face à l'augmentation des tensions intra familiales durant le confinement.

Budget : 180 000 €

Mise en place d'un dispositif de visite sécurisée des familles dans les EHPAD avec le SDIS et la mobilisation de la réserve civique.

Budget : 40 000 €

Distribution de matériel informatique pour les enfants placés dans les foyers d'accueil, maisons à caractère social et au domicile des assistants familiaux afin de faciliter la continuité pédagogique.

Budget : 20 000 €

CONTINUITÉ DES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
dans tous ses champs d'actions.

2. LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DU CONFINEMENT

LE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS



CONTINUITÉ ET ADAPTATION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS PAR LES ASSISTANTS MATERNELS

Appel des 2 200 assistants maternels, foire aux questions, accompagnement pour adapter le fonctionnement des accueils d'enfants (personnels prioritaires puis élargissement) et répondre aux inquiétudes.

//// Organisation du volontariat des agents des collèges dans les EHPAD en manque de personnel, avec prime financière du Département.

Budget : 10 000 €

//// Suivi spécifique des travailleurs indépendants et micro-entrepreneurs bénéficiaires du RSA face à la baisse d'activité économique pendant le confinement.



Création d'une cellule d'écoute et de soutien psychologique pour les professionnels médico-sociaux (EHPAD, structures pour l'enfance, lieux d'accueil des personnes handicapées) des Deux-Sèvres.

Budget : 50 000 €

3.

L'APPUI AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ET ASSOCIATIFS

La crise sanitaire et le confinement ont eu des impacts financiers et économiques directs auprès de nombreux acteurs locaux, qu'il s'agisse d'associations, d'entreprises, d'agriculteurs ou même d'établissements médico-sociaux.

Pour neutraliser ces effets, le Département s'est engagé pour la survie de ces forces vives du territoire. La collectivité est intervenue de façon exceptionnelle et volontaire, sur le plan financier et par des actions nouvelles à leur attention.

3. L'APPUI AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ET ASSOCIATIFS

LES MESURES FINANCIÈRES

VERSEMENT ANTICIPÉ EN AVRIL DE TOUTES LES SUBVENTIONS PRÉVUES POUR 2020

au titre du soutien à la culture, au sport et à la vie associative.



Budget : 2,3 M €



Païement de 50 % du montant des prestations de transport adapté annulées suite à la suspension de la scolarité, pour soutenir les opérateurs locaux de transport.

Budget : 116 000 €

MAINTIEN DU BUDGET D'ACTIVITÉ DES EHPAD ET DES STRUCTURES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

malgré l'annulation de prestations pendant la période de confinement, afin de sécuriser l'emploi.

Budget : 2,4 M €



3. L'APPUI AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ET ASSOCIATIFS

LES ACTIONS MISES EN PLACE



LANCEMENT DU SITE MONMARCHÉLOCAL79.FR

permettant la mise en relation des artisans, commerçants et agriculteurs actifs pendant le confinement avec les consommateurs. 20 000 visiteurs pendant les quinze premiers jours et 190 professionnels inscrits. **Budget : 25 000 €**

//// Soutien aux éleveurs : opération d'achat de viande de chevreau pour les EHPAD à l'occasion de la période de Pâques, afin de soutenir une filière en difficultés.

Budget : 10 000 €

//// Soutien aux agriculteurs : cumul possible du RSA et du salaire pendant trois mois pour les travailleurs saisonniers agricoles, afin de faciliter le recrutement.

Budget : 100 000 €



Concertation avec les entreprises du bâtiment et des travaux publics pour préparer la reprise rapide des chantiers. Assouplissement des règles en matière de pénalités, de délais. Anticipation pour le lancement rapide d'appels d'offres.

//// **Accompagnement technique et écoute des acteurs touristiques** (appels individuels et conférence permanente du tourisme), espace en ligne dédié à la gestion de la crise.



Département des Deux-Sèvres
Maison du Département
Mail Lucie Aubrac
CS658880 - Niort Cedex
Tél : 05 49 06 79 79

www.deux-sevres.fr